



- Compte Administratif 2019
- Préparation Budget 2020
- Délégation de signature
- SIEML : Réparation projecteur du stade
- Approbation rapport de la CLECT
- Questions et informations diverses

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
CONSEIL MUNICIPAL DU 10/02/2020	
<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoirs accordés par les conseillers excusés • Approbation du compte-rendu précédent • Désignation du secrétaire de séance 	<p>Claire GAUDRON Absente Emmanuel NOZAY donne pouvoir à Frédéric LEBRUN Nathalie TURCAS donne pouvoir à Marie-Madeleine PARENTEAU Cédric TECHER donne pouvoir à David LAGLEIZE</p> <p>Sera approuvé à la réunion du 09 mars</p> <p>David LAGLEYZE</p>
<p><u>1) Compte Administratif 2019 (JL)</u> La vérification de la balance avec la trésorerie de Seiches a été faite et est en adéquation avec les comptes de la commune. Le compte administratif 2019 peut donc être approuvé</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver le Compte Administratif de la commune</i></p>	<p>Approbation unanime du compte administratif 2019</p>
<p><u>2) Subventions 2020 aux associations (RB)</u> Chaque année, les associations présentent leurs demandes de subventions de fonctionnement auprès de la commune et après étude de leurs bilans et projets, la commission des finances propose une subvention pour chacune d'entre elles</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver ces propositions de subvention aux associations</i></p>	<p>Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les propositions de subventions 2020 à verser aux associations</p>
<p><u>3) Préparation du Budget Primitif 2020 (JL)</u> Le budget primitif 2020 est proposé avec des ajouts à la suite de la réunion de la commission finances et de nouveaux éléments comptables arrivés depuis cette réunion. Des modifications pourront être apportées avant le vote définitif du 09 mars prochain Le projet de budget est joint à la convocation</p> <p><i>Le Conseil Municipal ne délibère pas sur ce projet de budget mais doit acter les prévisions budgétaires 2020 pour le vote lors de la prochaine réunion</i></p>	<p>L'ensemble du budget primitif 2020 est cohérent avec les propositions des adjoints et après quelques ajustements sera soumis à l'approbation du conseil municipal du 09 mars</p>

<p>4) Délégation de signature (DR)</p> <p>La réglementation impose au Maire intéressé dans un dossier de permis de construire ou déclaration préalable, de demander une délégation au Conseil Municipal pour signer l'arrêté correspondant. Delphine ayant la délégation urbanisme et étant 1^{ère} Adjointe ne peut non plus signer ce document</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer et déléguer un élu pour signer les documents à intervenir dans le dossier d'urbanisme du Maire</i></p>	<p>Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation de signature à Robert Marion pour la signature de l'arrêté de déclaration préalable d'un dossier d'urbanisme de Mme Régine BRICHET</p>
<p>5) SIEML (JL)</p> <p>2 projecteurs du stade s'avèrent endommagés et doivent être remplacés – Le SIEML a établi un devis d'un montant de 2 160.23 € avec une participation communale de 1 620.17 € net de taxe.</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver ce remplacement et la participation de la commune</i></p>	<p>Accord unanime pour le remplacement de ces projecteurs pour un montant de 1 620.17 €</p>
<p>6) Rapport du CLECT (RB)</p> <p>La CCALS a établi le rapport de la commission locale d'évolution des transferts de charges (CLECT) ainsi que le tableau d'évolution des attributions de compensation. Ces derniers ont été vus en conseil communautaire de janvier mais doivent être approuvés par les conseils municipaux</p> <p>Le rapport du CLECT ainsi que le tableau sont joints à la convocation</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver ce CLECT et le tableau des attributions</i></p>	<p>Approbation unanime du rapport de la CLECT établi par la CCALS</p>
<p>Questions et Informations diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agents communaux : Plusieurs arrêts maladie sont en cours – Le service public reste assuré par des remplaçants ou en faisant appel à SOLIPASS • Incivilités : Plusieurs effractions sur des véhicules ont eu lieu sur la commune – La gendarmerie a été prévenue • La signature pour l'acquisition du terrain à proximité de la Grange a été faite courant février • Agence postale d'Etriché : Des flyers seront distribués dans les boîtes à lettre • Un terrain sur la rue de la Tonnerie sera potentiellement à vendre à l'avenir et sa situation géographique intéressante pour une acquisition par la commune – 2 possibilités existent : préemption à la suite de la DIA (déclaration d'Intention d'Aliéner) ou emplacement réservé dans le prochain PLUI 	

Prochaines Réunions :

Jeudi 5 mars – 19h : CCAS

Lundi 9 mars – 19h30 : Conseil Municipal

Dimanche 15 mars : 1^{er} tour des élections municipales

Samedi 21 mars à 10 h : Election du Maire et des Adjoints (sauf s'il y a 2 tours auquel cas

Dimanche 22 mars : Elections – Samedi 28 mars à 10 h : Election du maire et des Adjoints)